



Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
033-213300395-20240314-2741-AU-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/04/2024
Date de mise en ligne : 19 avril 2024

SM

DECISION MUNICIPALE DM_2024_047

Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de la Ville de Bègles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération n°06 de Délégation Générale du Conseil municipal en date du 03 octobre 2023 enregistrée par les Services Préfectoraux le 04 octobre 2023,

- DECIDE -

ARTICLE 1 – De passer un contrat ou une convention avec des conférenciers, des associations ou des éditeurs qui interviendront pour une projection, une conférence en juin 2024 à la bibliothèque :

- ADAV Projection et Adrien Durand

ARTICLE 2 - D'imputer une dépense au chapitre 11, article 6228 du budget principal de la Ville.

ARTICLE 3 - Cette décision sera soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Bègles, le 16/04/2024

Clément ROSSIGNOL PUECH



**Maire de Bègles
Vice-Président de Bordeaux Métropole**